

Extrait du UGTA Union générale des travailleurs Algériens

<http://ugta.dz>

Historique de l'UGTA

- Historique -

Date de mise en ligne : mardi 25 mars 2008

UGTA Union générale des travailleurs Algériens

Aperçu historique de l'UGTA

La création de l'UGTA le 24 février 1956 est un jalon du processus de lutte et de maturation de la conscience politique et sociale des travailleurs algériens aux prises avec l'oppression politique et l'exploitation économique de la colonisation.

Naissance de l'UGTA

[Aux racines du syndicalisme algérien](#)

[La création de l'UGTA et le rôle de Aïssat Idir](#)

[l'UGTA au cours de la Révolution](#)

[l'UGTA en Tunisie et au Maroc](#)

[Un prestigieux organe d'information : « l'Ouvrier algérien »](#)

[Sur le plan international](#)

[l'UGTA, pionnière dans le développement](#)

[Le premier Congrès après l'Indépendance](#)

[l'UGTA, une force qui compte](#)

[l'UGTA au tournant des années 1990](#)

[L'UGTA sur le plan économique, la situation est critique](#)

[Sur la scène politique.](#)

[l'appui du mouvement syndical international](#)

[La place des femmes](#)

[l'UGTA est devenu un partenaire social incontournable](#)

[l'UGTA face aux grands problèmes de l'heure](#)

[l'UGTA et les privatisations](#)

[l'UGTA et la mondialisation](#)

[l'UGTA et les Institutions internationales : FMI, Banque Mondiale, OMC](#)

[Les figures de proue l'UGTA](#)

[Aïssat Idir, Martyr de la Révolution](#)

[Abdelhak Benhamouda, Martyr de la République](#)

[Sidi Saïd, le rassembleur généreux au gouvernail de l'UGTA](#)

Conclusion

1Création de l'UGTA

La création de l'UGTA le 24 février 1956 est un jalon du processus de lutte et de maturation de la conscience politique et sociale des travailleurs algériens aux prises avec l'oppression politique et l'exploitation économique de la colonisation. Le mouvement syndical algérien était composé de militants aguerris par une longue expérience de combats menés sur les lieux de travail et au sein de la société contre les formes insidieuses ou manifestes d'exclusion, de discrimination et d'exploitation. Les premiers syndicats ont été formés par des Européens en 1890 dans le Constantinois, avec les syndicats des plâtriers, des forgerons, des travailleurs du livre etc.. Le mouvement gagna ensuite les autres corporations, à l'exception toutefois de l'agriculture où, en dehors de l'encadrement constitué de colons, la masse des ouvriers agricoles se recrutait exclusivement chez les autochtones musulmans régis par le code de l'indigénat. Ces syndicats faisaient partie de la Confédération Générale du Travail (CGT), créée en 1895 et qui pouvait, conformément à la loi de 1884 sur les organisations et associations professionnelles, confédérer les divers syndicats mis en place. Ce mouvement syndical, dans lequel allaient se distinguer des militants et dirigeants algériens, sera un des vecteurs utilisés pour le long et dur combat libérateur. Il faut rappeler, à ce propos, que dans l'Algérie sous la férule coloniale, la dépossession des terres et des richesses des nationaux s'accroissait par des interdictions de toutes sortes : les Algériens n'avaient pas le droit d'adhérer et de militer et encore moins de diriger des organisations aussi bien politiques que syndicales. Le contexte des années 1920 était marqué par de

grands mouvements de grève, consécutifs aux bouleversements nés de la 1^{ère} Guerre Mondiale et de la Révolution en Russie. Une scission politique et syndicale eut lieu en France entre les partisans du réformisme et ceux de la révolution. Ces derniers se sont regroupés au sein d'une nouvelle centrale, la CGTU (Confédération générale du travail unitaire) à laquelle se sont jointes les trois unions départementales algériennes. Les organisations syndicales se sont rapprochées des organisations et partis les plus sensibles aux aspirations du peuple algérien. Les travailleurs ont adhéré en grand nombre aux syndicats et de ce fait, ils ont forcé le barrage du Code de l'indigénat. Le chemin vers l'émancipation a été marqué d'une façon éclatante par la violente grève des ouvriers agricoles de la région de Jemmapes (aujourd'hui Azzaba, dans la Wilaya actuelle de Skikda) qui fut réprimée dans le sang et l'incendie des pauvres habitats des grévistes. Le héros de cette bataille, secrétaire du syndicat des ouvriers de la terre, Rabah Boualleg, fut arrêté, condamné à 5 ans de travaux forcés au bagne où il mourut en 1938. Les grands mouvements de grève de 1936 ont été suivis avec enthousiasme par les travailleurs algériens qui les utilisent pour réclamer, avec force, la dignité et les droits qui leur étaient refusés. Ainsi, les dockers, les traminois, les cheminots, les postiers et les instituteurs avaient imposé le droit d'adhérer et de diriger des syndicats sans encourir les foudres du code de l'indigénat, à la faveur d'une part, du climat créé par la réunification des deux Confédérations, la CGT et la CGTU et, d'autre part, du développement de l'action politique menée par les organisations politiques du mouvement national. Le déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale mit fin à cette évolution. En effet, dès septembre 1939, fut prononcée par décret l'interdiction de la CGT, du PPA (Parti du peuple algérien) du PCA (Parti communiste algérien) et de l'Association des Oulémas. Les militants furent alors jetés dans des camps dans le désert du Sud algérien en même temps que des militants politiques et syndicaux français opposés au régime de Vichy. Dans ce contexte, le patronat et l'administration coloniale n'hésitèrent pas à remettre complètement en cause les droits et acquis obtenus à la suite des grèves de 1936. Le débarquement des troupes alliées le 8 novembre 1942 en Afrique du Nord permit la libération des prisonniers et déportés et leva l'interdiction des partis et organisations démocratiques. Le mouvement syndical fut reconstitué sur la base des structures qui étaient celles de la CGT avant sa dissolution avec notamment les trois unions départementales qui relevaient toujours de Paris et dont les trois secrétaires généraux assistaient à titre de qualité aux réunions du Comité confédéral national (CCN), instance suprême du mouvement syndical. Sur le plan politique, la victoire des Alliés remettait à l'ordre du jour la question de l'aspiration du peuple algérien à son émancipation alors que dans le même temps furent connus avec horreur les massacres du 8 mai 1945 qui firent plus de 45.000 victimes. L'Ordonnance du 7 mars 1944 qui accordait aux Algériens certains droits et notamment le droit d'association, favorisa l'essor du mouvement syndical, aux prises jusqu'en 1947, avec les autorités coloniales dont la répression toucha tous les secteurs d'activité : ports, mines, chemins de fer, banques, bâtiment, agriculture. Dans ce contexte de lutte, de nombreuses revendications furent satisfaites tandis que l'on se rendait compte également de la nécessité de discuter et de négocier les questions économiques et sociales avec les représentants des travailleurs algériens.

Le tissu industriel en 1950 avait atteint un niveau significatif. Ainsi, selon les statistiques officielles, il existait 32 500 entreprises dont 31 750 de moins de 5 salariés chacune. Le reste, c'est à dire quelques 500 entreprises, était constitué d'administrations (postes, enseignement...), des ports, des mines, des entreprises du bâtiment, des transports et des traminois d'où se recrutaient l'essentiel des effectifs syndicaux. Dans ces secteurs, les travailleurs d'origine européenne représentaient la majorité. En effet, on dénombrait à l'époque 500 instituteurs algériens sur 12.000, 400 postiers sur 10.000, moins de 500 cheminots sur un total de 14.000, et enfin quelques centaines de titulaires sur plus de 100.000 fonctionnaires. Ces effectifs dérisoires expliquent entre autres la faiblesse de la représentation algérienne au sein des organisations syndicales et de leurs directions.

En 1947 la nécessité s'était faite sentir de réunir une conférence algérienne à laquelle participèrent les délégués élus directement par les travailleurs dans les syndicats et sections syndicales. Le comité de coordination des syndicats confédérés d'Algérie devenait une structure centrale dotée d'une commission exécutive, d'un bureau et d'un secrétariat, ce qui constituait un premier jalon vers la séparation de fait d'avec la CGT. Les structures furent algérianisées progressivement. A la direction de certaines unions telles les dockers, les hospitaliers ou les mineurs, on retrouve des Algériens qui furent appelés par la suite à des responsabilités plus importantes. Au début des années 50, le mouvement syndical algérien, algérianisé dans sa quasi totalité, fonctionnait comme une centrale indépendante, n'étant plus lié avec la CGT française que par des liens nécessaires de solidarité et d'entraide. Cette évolution s'était déroulée sans accrocs, avec le consentement de la CGT aux instances de laquelle les syndicats algériens participaient dorénavant en qualité d'invités, au même titre que les représentants des autres syndicats étrangers. L'autonomie du mouvement syndical algérien fut définitivement consacrée par sa participation au Congrès

de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM) qui s'est tenu en septembre 1953 à Vienne, en Autriche, où deux des dirigeants du Comité de coordination furent élus au sein de l'Organisation mondiale, l'un à son conseil général, l'autre à son comité exécutif.

2 Aux racines du syndicalisme algérien

La création de l'UGTA le 24 février 1956 est un jalon du processus de lutte et de maturation de la conscience politique et sociale des travailleurs algériens aux prises avec l'oppression politique et l'exploitation économique de la colonisation. Le mouvement syndical algérien était composé de militants aguerris par une longue expérience de combats menés sur les lieux de travail et au sein de la société contre les formes insidieuses ou manifestes d'exclusion, de discrimination et d'exploitation. Les premiers syndicats ont été formés par des Européens en 1890 dans le Constantinois, avec les syndicats des plâtriers, des forgerons, des travailleurs du livre etc.. Le mouvement gagna ensuite les autres corporations, à l'exception toutefois de l'agriculture où, en dehors de l'encadrement constitué de colons, la masse des ouvriers agricoles se recrutait exclusivement chez les autochtones musulmans régis par le code de l'indigénat. Ces syndicats faisaient partie de la Confédération Générale du Travail (CGT), créée en 1895 et qui pouvait, conformément à la loi de 1884 sur les organisations et associations professionnelles, confédérer les divers syndicats mis en place. Ce mouvement syndical, dans lequel allaient se distinguer des militants et dirigeants algériens, sera un des vecteurs utilisés pour le long et dur combat libérateur. Il faut rappeler, à ce propos, que dans l'Algérie sous la férule coloniale, la dépossession des terres et des richesses des nationaux s'accroissait par des interdictions de toutes sortes : les Algériens n'avaient pas le droit d'adhérer et de militer et encore moins de diriger des organisations aussi bien politiques que syndicales. Le contexte des années 1920 était marqué par de grands mouvements de grève, consécutifs aux bouleversements nés de la 1^{ère} Guerre Mondiale et de la Révolution en Russie. Une scission politique et syndicale eut lieu en France entre les partisans du réformisme et ceux de la révolution. Ces derniers se sont regroupés au sein d'une nouvelle centrale, la CGTU (Confédération générale du travail unitaire) à laquelle se sont jointes les trois unions départementales algériennes. Les organisations syndicales se sont rapprochées des organisations et partis les plus sensibles aux aspirations du peuple algérien. Les travailleurs ont adhéré en grand nombre aux syndicats et de ce fait, ils ont forcé le barrage du Code de l'indigénat. Le chemin vers l'émancipation a été marqué d'une façon éclatante par la violente grève des ouvriers agricoles de la région de Jemmapes (aujourd'hui Azzaba, dans la Wilaya actuelle de Skikda) qui fut réprimée dans le sang et l'incendie des pauvres habitats des grévistes. Le héros de cette bataille, secrétaire du syndicat des ouvriers de la terre, Rabah Boualleg, fut arrêté, condamné à 5 ans de travaux forcés au bagne où il mourut en 1938. Les grands mouvements de grève de 1936 ont été suivis avec enthousiasme par les travailleurs algériens qui les utilisent pour réclamer, avec force, la dignité et les droits qui leur étaient refusés. Ainsi, les dockers, les tramotins, les cheminots, les postiers et les instituteurs avaient imposé le droit d'adhérer et de diriger des syndicats sans encourir les foudres du code de l'indigénat, à la faveur d'une part, du climat créé par la réunification des deux Confédérations, la CGT et la CGTU et, d'autre part, du développement de l'action politique menée par les organisations politiques du mouvement national. Le déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale mit fin à cette évolution. En effet, dès septembre 1939, fut prononcée par décret l'interdiction de la CGT, du PPA (Parti du peuple algérien) du PCA (Parti communiste algérien) et de l'Association des Oulémas. Les militants furent alors jetés dans des camps dans le désert du Sud algérien en même temps que des militants politiques et syndicaux français opposés au régime de Vichy. Dans ce contexte, le patronat et l'administration coloniale n'hésitèrent pas à remettre complètement en cause les droits et acquis obtenus à la suite des grèves de 1936. Le débarquement des troupes alliées le 8 novembre 1942 en Afrique du Nord permit la libération des prisonniers et déportés et leva l'interdiction des partis et organisations démocratiques. Le mouvement syndical fut reconstitué sur la base des structures qui étaient celles de la CGT avant sa dissolution avec notamment les trois unions départementales qui relevaient toujours de Paris et dont les trois secrétaires généraux assistaient à titre de représentants aux réunions du Comité confédéral national (CCN), instance suprême du mouvement syndical. Sur le plan politique, la victoire des Alliés remettait à l'ordre du jour la question de l'aspiration du peuple algérien à son émancipation alors que dans le même temps furent connus avec horreur les massacres du 8 mai 1945 qui firent plus de 45.000 victimes. L'Ordonnance du 7 mars 1944 qui accordait aux Algériens certains droits et notamment le droit d'association, favorisa l'essor du mouvement syndical, aux prises jusqu'en 1947, avec les autorités coloniales dont la répression toucha tous les secteurs d'activité : ports, mines, chemins de fer, banques, bâtiment, agriculture & Dans ce contexte de lutte, de nombreuses revendications furent satisfaites tandis que l'on se rendait compte également de la nécessité de discuter et de négocier les questions économiques et sociales avec les

représentants des travailleurs algériens.

Le tissu industriel en 1950 avait atteint un niveau significatif. Ainsi, selon les statistiques officielles, il existait 32 500 entreprises dont 31 750 de moins de 5 salariés chacune. Le reste, c'est à dire quelques 500 entreprises, était constitué d'administrations (postes, enseignement...), des ports, des mines, des entreprises du bâtiment, des transports et des tramways où se recrutaient l'essentiel des effectifs syndicaux. Dans ces secteurs, les travailleurs d'origine européenne représentaient la majorité. En effet, on dénombrait à l'époque 500 instituteurs algériens sur 12.000, 400 postiers sur 10.000, moins de 500 cheminots sur un total de 14.000, et enfin quelques centaines de titulaires sur plus de 100.000 fonctionnaires. Ces effectifs dérisoires expliquent entre autres la faiblesse de la représentation algérienne au sein des organisations syndicales et de leurs directions. En 1947 la nécessité s'était faite sentir de réunir une conférence algérienne à laquelle participèrent les délégués élus directement par les travailleurs dans les syndicats et sections syndicales. Le comité de coordination des syndicats confédérés d'Algérie devenait une structure centrale dotée d'une commission exécutive, d'un bureau et d'un secrétariat, ce qui constituait un premier jalon vers la séparation de fait d'avec la CGT. Les structures furent algérianisées progressivement. A la direction de certaines unions telles les dockers, les hospitaliers ou les mineurs, on retrouve des Algériens qui furent appelés par la suite à des responsabilités plus importantes. Au début des années 50, le mouvement syndical algérien, algérianisé dans sa quasi totalité, fonctionnait comme une centrale indépendante, n'étant plus lié avec la CGT française que par des liens nécessaires de solidarité et d'entraide. Cette évolution s'était déroulée sans accroc, avec le consentement de la CGT aux instances de laquelle les syndicats algériens participaient dorénavant en qualité d'invités, au même titre que les représentants des autres syndicats étrangers. L'autonomie du mouvement syndical algérien fut définitivement consacrée par sa participation au Congrès de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM) qui s'est tenu en septembre 1953 à Vienne, en Autriche, où deux des dirigeants du Comité de coordination furent élus au sein de l'Organisation mondiale, l'un à son conseil général, l'autre à son comité exécutif.

3 La création de l'UGTA et le rôle de Aïssat Idir

Le mouvement syndical algérien s'attela à réaliser l'espoir de dizaines de milliers de travailleurs. Il devait faire face à la question de son implication dans la révolution déclenchée le 1er novembre 1954. Auprès des dirigeants éminents de la Révolution et principalement de Abane Ramdane, Aïssat Idir, qui avait déjà un parcours prestigieux dans le mouvement syndical algérien, a pris conscience de l'importance stratégique que pouvait représenter l'unité et la cohésion des travailleurs dans le mouvement de libération. Décision a donc été prise de parer à cette situation en prenant en considération le plan stratégique d'unification des forces sociales.

C'est dans ce contexte que naquit l'UGTA le 24 février 1956, en pleine guerre de libération, avec l'objectif clairement déclaré de mobiliser les travailleurs pour lutter contre le colonialisme et son injustice. Le témoignage de Abdelkader Rabah, donne de précises indications sur les préparatifs entourant la création de l'UGTA et le rôle éminent joué par Aïssat Idir : Aïssat Idir collaborait à la rédaction des journaux clandestins du PPA et avait dirigé la commission centrale ouvrière de 1947 à 1957. Je savais que les tous anciens militants lui faisaient confiance et que les dirigeants de la Révolution ont bien accueilli sa venue en tant que leader du mouvement syndical. »

4 L'UGTA au cSur de la Révolution

L'UGTA répondait à l'objectif stratégique de la Révolution de se doter d'une organisation syndicale ayant pour mission de faire participer les travailleurs à la lutte libératrice. Parmi les membres fondateurs de l'UGTA, on relevait les noms qui sont demeurés dans la mémoire collective des algériens. Citons entre autres : - Aïssat Idir, Ben Aïssa Atallah, Bourouiba Boualem, Djermane Rabah et Ali Yahia Madjid, membres du Secrétariat National- Mada Mohamed, Amrani Abdelkader, Lamini Amar, Haddadi Messaoud, Ayache Mohamed et Zitouni Ahmed, membres du Bureau Exécutif- Rebbah Slimane, Abib Mohamed, Hanachi Mayouf, Bourouiba Hassen, Gaid Tahar, Zioui Mohamed, Boudjelal Ali, Rabia Mohamed et Flissi Mohamed, membres de la Commission Exécutive Nationale. C'est grâce à l'inlassable travail de sensibilisation et de mobilisation entreprise par ces dirigeants fondateurs que l'Organisation prit un essor fulgurant. En effet, quelque 100 000 travailleurs y adhérèrent dès les premières années. De plus l'UGTA remporta un succès lors des premières élections de délégués du personnel, participa activement aux grèves et adhéra à la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres). La répression ne s'est pas fait attendre. Dès mai 1956, les principaux leaders sont arrêtés. Les secrétaires nationaux ainsi que Aïssat Idir, secrétaire général, sont emprisonnés et les militants pourchassés. L'UGTA poursuivit la résistance en plongeant dans la clandestinité et en élisant domicile à Tunis. Elle apporta une extraordinaire contribution à la mobilisation et à

la réussite de la grève des huit jours, en 1957. Pour la petite histoire, le logo de l'UGTA est représenté par un cercle comprenant un croissant avec le nom de la Centrale en toutes lettres et le sigle UGTA. Au centre de ce logo, bilingue dans tous les usages, figuraient deux mains se joignant en signe de solidarité. Les cartes d'adhérents énonçaient les principes de l'organisation : Liberté, Solidarité, Travail. Ce fut Boualem Bourouiba qui présenta un projet à ses compagnons et ce fut son frère Mahieddine, employé au bureau de dessin des ateliers du Hamma des chemins de fer qui le réalisa.

5L UGTA en Tunisie et au Maroc

A l'instar du FLN et de l'ALN, l'organisation syndicale a trouvé en Tunisie une terre d'accueil à partir de laquelle sont menées de continues et dures offensives contre l'occupant. Les syndicalistes tunisiens, très sensibles à la cause algérienne, mettent à la disposition de l'UGTA à Tunis un bureau et toute la logistique nécessaire pour militer sans risque et soutenir l'action du FLN et de l'ALN stationnés sur les lieux. Cet appui est d'autant plus méritoire que la centrale syndicale tunisienne avait des tâches urgentes à régler liées au parachèvement du processus de décolonisation, de satisfaction d'un ensemble de revendications exprimées auprès du régime néo-destourien qui s'installe. C'était Mouloud Gaïd qui représentait l'UGTA à Tunis où il s'employa activement à faire adhérer l'UGTA à la CISL. C'est avec le même élan que les syndicalistes marocains, regroupés au sein de l'Union Marocaine du Travail (UMT), créée le 20 mars 1955, apportèrent leur appui aux représentants de l'UGTA. Celle-ci installa des comités dans les principales villes du Royaume (Mekhnès, Oujda, Rabat et Casablanca) et les syndicalistes algériens se sentaient très proches de leurs camarades de l'UMT qui, tout en leur venant en aide, se battent sur le front social et économique et notamment contre des forces conservatrices, nostalgiques de la période coloniale. Nul doute que cette expérience pesa beaucoup dans les stratégies ultérieures de l'UGTA qui tira comme enseignement que la seule indépendance ne suffit pas à mettre fin à l'oppression économique et à la misère morale et matérielle du plus grand nombre de travailleurs.

6Un prestigieux organe d'information : « l'Ouvrier algérien »

Lorsque les futurs responsables de l'UGTA avaient discuté de la mise sur pied d'une centrale syndicale, ils ont également abordé, notamment avec Abane Ramdane et Benyoucef Benkhedda, membres de la direction du FLN, la création d'une publication propre à l'UGTA.

Elle s'appellera « l'Ouvrier Algérien » et le premier numéro paraît le 7 avril 1956. Aïssat Idir laisse éclater sa joie, une joie qu'il veut partager avec tous ses compagnons. Chaque semaine, Aïssat, sous un nom d'emprunt, transmettait à la rédaction ses articles destinés à la rubrique syndicale. C'est dans le premier numéro que seront définis les axes stratégiques du programme de l'UGTA qui restent encore d'actualité : - donner à la lutte ouvrière de notre pays une orientation stratégique conforme à ses aspirations, c'est à dire une révolution dans les domaines politique, économique et social, - forger une conscience ouvrière qui rende les travailleurs aptes à lutter contre tous les exploités sans distinction aucune, - bannir toute discrimination dans la défense de la classe ouvrière, - orienter la lutte des travailleurs pour arracher de meilleures conditions de vie et le plein emploi. Les photos qui figurent sur les 13 numéros de l'Ouvrier Algérien de 1956 et 1957, ont été pour la plupart prises et développées par Mahieddine Bourouiba. Les clichés -photogravures ont été réalisés par un photographe européen, militant de gauche, place Hoche à Alger. Au milieu d'une guerre impitoyable, l'UGTA tenait à agir à visage découvert. Ses militants sont connus et les photos de ses responsables publiées. Le journal suscite vite un intérêt croissant non seulement dans les rangs ouvriers mais également chez les Algériens en général. El Moudjahid sortira son premier numéro en juin 1956 sous forme de brochure ronéotypée (dont la frappe était l'œuvre de Nassima Hablal, militante du FLN et de l'UGTA). Aïssat Idir mettait l'accent, à travers une interview au journal, sur l'opportunité de l'affiliation de l'UGTA à une Centrale internationale. Deux numéros spéciaux seront consacrés, l'un au 1er novembre 1958, l'autre à l'assassinat de Aïssat Idir et au retentissement qu'aura cet acte odieux du colonialisme français. En France, conscient de la gravité du drame, il aidera dans la mesure de ses possibilités, à préserver l'amitié entre le peuple français et le peuple algérien. Les articles des treize numéros autorisés à paraître jusqu'au mois d'août 1958, rédigés par des ouvriers, des intellectuels, des personnalités algériens et français contribueront à renforcer l'audience et la confiance de tous ceux qui, en France, s'intéressent à l'émigration algérienne et à ses problèmes syndicaux et politiques. En dépit de toutes les mesures de saisies décidées par l'autorité coloniale, treize numéros de « l'Ouvrier algérien », sont tirés où sont dénoncées les arrestations des dirigeants de la Centrale, annoncée l'imminence de la Bataille d'Alger tandis qu'est lancé au milieu de la tourmente un véritable cri « l'avenir est à nous ». Le n° 13, publié

la veille de la grève de huit jours, sera le dernier imprimé à Alger. Dans cette Bataille d Alger, les militants FLN, au milieu d une population qui les soutient et qui souffre, font face à dix mille parachutistes du général Massu. L affrontement va se traduire par une répression aveugle qui tentera en vain de casser ce soutien unanime des Algériens au FLN. Un an après sa création, l UGTA est contrainte à la lutte clandestine. Son organe d information est interdit en France. Il fait son apparition en Tunisie où il connaîtra alors une étape des plus riches de son histoire. L équipe du journal, sous la direction de Embarek Djilani (auxquels succéderont Nouredine Skander et Abdenour Ali Yahia) s installe en août 1958, à Tunis, 29 place M Hamed Ali. Avec dévouement et compétence, les militants acculés à quitter le pays après la Bataille d Alger, sauront exploiter des conditions de travail et un environnement bien moins stressant et pourront ainsi renforcer le prestige de la Révolution. Ils feront le bilan de 48 mois de la lutte menée en Algérie et en France tout en assurant une couverture médiatique et argumentée en faveur de la lutte pour la libération du pays. Ce n est qu en février 1962, à la veille du cessez-le feu, que le journal de l UGTA fera ses adieux à la Tunisie en publiant son 32ème numéro. Il reprend ses activités le 17 août 1962 dans une Algérie libérée avec un titre qui, à lui seul, est tout un programme : « Ouvrez les usines, les chantiers et les fermes ».

7 Sur le plan international

L UGTA a déployé une intense activité pour se faire connaître et faire entendre la voix des travailleurs algériens en lutte. L UGTA est présente au congrès de la CISL qui se réunit à Tunis en juillet 1957. Son représentant fera part devant les congressistes, du souci primordial de l Algérie de se libérer de la colonisation. L UGTA a fait la démonstration de sa représentativité dans un pays en guerre. Dès lors, les militants dispersés en Algérie, en France, en Égypte, au Maroc et en Tunisie présents au congrès, profitent pour élargir leur audience auprès des pays adhérents à la CISL. Celle-ci ne tarda pas à organiser un stage syndical nord africain qui permit à des syndicalistes algériens de se former et de se rapprocher des centrales européennes, notamment belges, suisses, britanniques et allemandes, permettant ainsi un élargissement de l audience du syndicat algérien. L UGTA fait connaître au monde, à travers le Bureau International du Travail (BIT), l ONU et les autres centrales syndicales, la représentativité et la vitalité du syndicalisme algérien. Un numéro spécial de « l Ouvrier algérien » consacré à l assassinat de Aissat Idir, est diffusé à l échelle internationale.

8 L UGTA, pionnière dans le développement

Les premières épreuves des lendemains de l Indépendance : Après l indépendance du pays, l UGTA s est trouvée investie d un nouveau rôle auquel elle s est rapidement adaptée. Il fallait relever le défi du redressement du pays dévasté par sept années d une guerre implacable et détruit par les actions de la terre brûlée des ultras de l OAS. L UGTA avait gardé des liens étroits avec la direction politique dont le programme économique et social correspondait à ses propres objectifs. Mais très vite apparurent les premières tensions, quelques mois à peine après la proclamation de l Indépendance. L UGTA annonce d emblée son intention de garder son autonomie et ses distances vis-à-vis du Parti au pouvoir et de l État. Tandis que le pouvoir politique tente par divers moyens de neutraliser l Organisation, notamment par une stratégie qui consiste à détruire son atout majeur, l autogestion, l UGTA réagira en lançant une série de grèves baptisées « grèves gestionnaires ». Par leur ampleur et le contenu des revendications, elles gagnent rapidement le secteur de l État et paralysent l ensemble des ports d Algérie. Avec cette première action massive et fortement soutenue par sa base, l UGTA vient de réussir le test de légitimité et de représentativité dans la nouvelle société algérienne qui panse ses blessures et se relève lentement des terribles conséquences de la guerre.

9 Le premier Congrès après l Indépendance

Le 1er Congrès de la Centrale ouvrière eut lieu du 17 au 19 janvier 1963. Dans un climat de tension avec le pouvoir politique, ce Congrès sera marqué par un coup de force qui se traduira par l installation d une direction fabriquée par le Parti dont l acte premier sera de suspendre « l Ouvrier Algérien », déjà malmené par de fréquentes saisies. Le 13ème numéro sera le dernier de la nouvelle série qu ont dirigée tour à tour Madjid Ali Yahia et Slimane Rebbah. Le 23 février 1963, à la veille du 7ème anniversaire de la création de l UGTA, un nouveau titre, « Révolution et Travail » se substitue à « l Ouvrier algérien ». Pour El Moudjahid, organe officiel d information du FLN, « de nouvelles tâches attendent l UGTA qui se fera un devoir et un honneur de les remplir aux côtés du Parti ». Dans l éditorial du journal « Alger Républicain », qui sera interdit en 1965, son rédacteur en chef, Abdelhamid Benzine, salue l événement : «

Alger Républicain dont on sait qu'il est avant tout au service des travailleurs est heureux, à l'occasion de ce congrès de l'Indépendance, de saluer tous les congressistes ouvriers et de leur souhaiter le plus grand succès dans leurs travaux ». La Dépêche d'Algérie rapporte un extrait du discours du président Ben Bella lors de l'inauguration du Congrès où il « fait appel à la discipline des syndicats et condamne « l'ouvriérisme ». L'UGTA, conduite par Djermane, quant à elle, semble tracer la voie. La résolution d'orientation générale rappelle le rôle de la classe ouvrière et paysanne qui, « consciente de ses responsabilités, ne tarda pas à se ranger, les armes à la main, dans les rangs du FLN ». Associée de fait dans la "reconstruction" d'un pays où tous les moyens de production étaient "biens vacants", l'UGTA n'avait pas d'autre alternative que de composer avec le Parti unique bien que, pour l'équipe dirigeante, il s'agissait de "prendre en charge la relance de l'UGTA et de remettre rapidement, la Centrale entre les mains de ceux qui seront mandatés par les travailleurs, et seulement les travailleurs". C'était une manière de dire que l'indépendance est aussi d'ordre syndical. Car en effet, dès l'indépendance, le syndicalisme algérien s'est trouvé confronté aux détenteurs du pouvoir politique dont le but était la caporalisation de l'UGTA par notamment le parachutage de ses « responsables » et ce, pour sa subordination totale au Parti unique. La direction de l'UGTA devient ainsi une simple courroie de transmission des orientations du FLN, mais qui essaie toutefois, au niveau des unions locales ou des fédérations, de faire émerger les problèmes réels des travailleurs, leurs aspirations à la démocratie syndicale et leur mobilisation pour sortir du sous-développement. A partir du 19 juin 1965, on retrouvera l'UGTA dans le sillage des options du FLN et du Pouvoir. En effet, le Parti unique pèsera sur le choix des dirigeants tandis que le Gouvernement, en lançant le premier plan de développement, donnera l'opportunité à l'UGTA de participer à la lutte contre le sous-développement par la mobilisation des ressources humaines, le pouvoir exécutif permettant, par son programme, aux organisations sociales de s'émanciper quelque peu de la tutelle du FLN. L'UGTA va tenter durant cette période de peser de tout son poids dans le contexte politico-économique tout en se situant dans les grandes lignes idéologiques tracées par le Parti. C'est dans cette période qu'il sera le plus recherché par le pouvoir politique la nécessaire adhésion du mouvement syndical pour la réalisation de ses programmes socio-économiques.

10L UGTA, une force qui compte

L'UGTA commence à être une force sollicitée à propos des problématiques de développement, de nationalisation (des mines, des pétroles, des assurances) et sa base participe plus nombreuse aux différentes manifestations et actions.

L'état du caporalisme et les méthodes de « parachutage » se relâchent à la faveur notamment du lancement du plan quadriennal et des premières campagnes de volontariat avec une forte implication des étudiants qui parcourent le pays pour expliquer les objectifs de la révolution agraire. Les travailleurs adhèrent à ce mouvement, entraînant avec eux la direction de l'UGTA. La nationalisation des hydrocarbures a mobilisé les forces de progrès du pays dans un environnement international difficile, ce qui favorisa un resserrement des liens entre le pouvoir et les organisations sociales de l'époque, surtout à l'occasion du Sommet des Non Alignés et lors de la guerre israélo-arabe d'octobre 1973. Dans ce contexte, l'UGTA occupait une place incontestablement prééminente sur la scène nationale. La preuve fut donnée lors de cette date historique du 24 février 1971, lorsque, à la Maison du Peuple, siège de la Centrale, le président Houari Boumediène annonça à la face du monde, la nationalisation des richesses minières et pétrolières de l'Algérie. Le choix du lieu est tout un symbole et ce fut là peut-être le seul moment de symbiose totale entre les dirigeants politiques et la base syndicale.

11L UGTA au tournant des années 1990

Le 8ème Congrès qui s'ouvre en juin 1990, fut un tournant décisif dans l'histoire de l'UGTA dans la mesure où, à l'unanimité, les participants aux assises ont décidé de rompre avec toutes les tutelles, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent. Ce congrès a contribué à renforcer la volonté des syndicalistes de marquer pour plus d'efficacité, leur distance à l'égard du pouvoir politique. Elle est donc devenue depuis, une organisation indépendante des pouvoirs publics, du gouvernement et des partis politiques. Cette liberté nouvellement acquise donne le signal de profondes transformations internes de l'organisation non seulement au plan du fonctionnement des structures mais aussi dans les mentalités et conduites des militants syndicaux. Ils se sentent légitimement en droit de disposer d'une organisation syndicale forte à même de combattre les inégalités et la marginalisation et d'améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs. Cet objectif de faire de l'UGTA l'instrument au service des travailleurs, un délégué au congrès l'avait explicitement énoncé en revendiquant une représentation nationale indépendante. « Le paysage

politique a changé. À situation d'exception, attitude d'exception. Il faut prendre en charge ses propres destinées syndicales » dira-t-il. Dix ans après, ce délégué se trouvera à la tête de la toute puissante centrale syndicale. Cette « libération » de l'organisation syndicale se traduit rapidement sur le terrain des luttes sociales et économiques. Ainsi, en réponse au mot d'ordre lancé par la direction issue du 8^e Congrès, un mouvement de grève fut déclenché les 12 et 13 mars 1991, suivi à plus de 90% dans toutes les branches d'activités. Le gouvernement considère que cette action revendicative de l'UGTA est une tentative de déstabilisation du pouvoir. Le mouvement gagna en vigueur et quatre jours après, les travailleurs occupent les lieux de travail et dénoncent « le non respect des engagements du gouvernement contractés en octobre 1990 ». Le pays entier est paralysé avec les grandes infrastructures à l'arrêt comme les ports, aéroports et les différents pôles industriels. Cette partie de bras de fer fut à l'avantage de l'UGTA puisque dès le début avril s'engagèrent des négociations entre le gouvernement Hamrouche et la délégation syndicale, conduite par Abdelhak Benhamouda.

Elles aboutirent à la revalorisation du SNMG, l'augmentation des allocations familiales, l'assainissement financier des entreprises, l'approvisionnement en produits de large consommation, la stabilisation des prix et l'approvisionnement des entreprises en matières premières. Ces gains de la Centrale furent couronnés par la mise en place de la première tripartite qui consacrera dorénavant des rapports formalisés de dialogue, d'échange et de négociation entre les partenaires sociaux.

12 Sur le plan économique, la situation est critique.

La dette extérieure de l'Algérie a franchi le seuil des 26 milliards de dollars tandis que la chute des prix du pétrole, principal secteur pourvoyeur en devises, contraint les pouvoirs publics à conclure des accords avec le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. L'UGTA a dénoncé les mesures préconisées par les plans d'ajustement structurels pour lesquels sont sacrifiés en premier lieu les entreprises du bâtiment et des travaux publics, les Centres commerciaux et les grands centres de distribution du pays. Les mesures du FMI ont fait baissé le niveau de vie d'une grande partie de la population, elles ont fait progresser le chômage. Quatre cent mille travailleurs font les frais de ces mesures et se retrouvent chômeurs. Les grands groupes industriels qui faisaient la fierté de l'industrie algérienne accusent également le coup et s'attendent à un lent et inexorable démantèlement. L'UGTA a exprimé officiellement et solennellement sa ferme opposition au programme économique et social inspiré, dicté et imposé par le FMI et la Banque Mondiale et à ses répercussions négatives sur la situation sociale des travailleurs et de leurs familles. Il ne fait aucun doute qu'après avoir définitivement dépassé les difficultés que traverse le pays, l'UGTA s'attellera à revoir sa stratégie, sa ligne de conduite et ses priorités afin de rassembler toutes ses forces, de les organiser et de les canaliser davantage pour entamer les dures batailles futures. L'UGTA fera face à toutes les politiques économiques et sociales dont le fond, la forme et les objectifs vont à l'encontre des droits et intérêts légitimes des travailleurs. L'UGTA devra se redéployer dans ce sens sans pour autant délaisser son rôle historique qui consiste à défendre l'Algérie, son État et sa démocratie.

13 Sur la scène politique.

La montée de l'intégrisme islamique avait été observée avec attention et inquiétude par les syndicalistes. Profitant de l'euphorie libérale qui a suivi les journées sanglantes d'octobre 1988 et sous couvert de pluralisme syndical, les tenants de l'islamisme politique vont créer les Ligues islamiques du travail et le Syndicat Islamique du Travail (SIT) dont les statuts annoncent clairement les objectifs : « Encadrer et former le travailleur musulman dans la perspective de la création de l'État islamique censé être la source du bonheur des travailleurs ». Ce fut une des périodes décisives dans la confrontation entre la société civile algérienne paisible et aspirant au progrès et à la modernité et l'intégrisme et le terrorisme. L'UGTA s'est affirmée comme une force sociale indépendante, tolérante et rassembleuse. A sa façon, elle a mis à la disposition du combat démocratique ses forces pour permettre à la société civile algérienne de se faire entendre et de garder surtout espoir malgré le champ de ruine et de destruction occasionner par le terrorisme intégriste. En décembre 91, devant les menaces proférées ouvertement par l'intégrisme durant les élections législatives et sentant que l'État était remis en question dans ses fondements, Abdelhak Benhamouda avec d'autres personnalités politiques et syndicales créent le CNSA (Comité National de Sauvegarde de l'Algérie) pour éviter l'effondrement de l'État républicain. Les syndicalistes se retrouvent en force au sein du CNSA qui a évité à l'Algérie de sombrer dans le chaos. Le rejet du terrorisme et de l'intégrisme s'appuie sur l'analyse suivante : « Le terrorisme, forme la plus bestiale de la violence extrémiste et des idéologies d'exclusion, exploite le terreau fertile constitué par une situation économique et sociale en crise, génératrice d'appauvrissement

et d'exclusion sociale ». Il s'alimente également « des conséquences désastreuses sur la vie quotidienne des travailleuses et des travailleurs et de leurs familles, des politiques d'ajustement néo-libérales au coût social très élevé en termes de chômage et de marginalisation sociale. L'intégrisme se présente comme une réponse populiste et démagogique aux aspirations démocratiques des citoyens en matière de justice sociale, de dignité et de liberté. » La position patriotique de l'UGTA et son implication dans l'arrêt du processus électoral, a empêché l'intégrisme religieux d'instaurer en Algérie un régime théocratique. Mais l'ampleur des pertes humaines et matérielles sont considérables. En effet, le terrorisme intégriste s'est livré à partir de 1993 à une véritable décapitation de l'élite du pays. Il a détruit aussi massivement les moyens de production et l'infrastructure du pays : ateliers, usines, écoles, centres de formation professionnelle, moyens de transport, etc. Pour un montant des pertes matérielles de plus de 20 milliards de dollars. Un choc brutal fut ressenti par les travailleurs, lors de l'assassinat de leur leader, Abdelhak Benhamouda, froidement abattu par des terroristes sur le parvis de la Maison du Peuple le 28 janvier 1997. Pour donner l'exemple de la constance et de la pérennité de l'organisation, la Commission exécutive nationale (CEN) désigne Abdelmadjid Sidi Saïd en tant que Secrétaire général par intérim.

14L appui du mouvement syndical international

Le Colloque international " Terrorisme, intégrisme et libertés syndicales " de décembre 1997 :

Pour mobiliser les soutiens des autres pays dans la lutte antiterroriste que mène l'Algérie, l'UGTA a pris l'initiative d'organiser un colloque international, dédié à la mémoire de Abdelhak Benhamouda. Y ont participé les syndicats de plusieurs pays amis ainsi que les confédérations syndicales internationales telles que la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL), la Confédération Européenne des Syndicats (CES), la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA), l'Organisation des syndicats africains (OUSA), l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe (USTMA), etc. L'objectif était d'informer, de sensibiliser et d'alerter l'opinion publique internationale sur les souffrances de l'Algérie au milieu d'une indifférence du monde. L'UGTA considérait le mouvement syndical international comme le vecteur privilégié de solidarité et d'alerte des opinions publiques du monde, et singulièrement des pays du Nord, à l'égard de la situation qui prévalait en Algérie à la suite des crimes et destructions perpétrés par le terrorisme intégriste. Ce colloque a été un véritable succès à inscrire à l'actif de l'UGTA. Il a permis à chaque organisation syndicale présente de se positionner clairement sur la question du terrorisme en Algérie, longtemps qualifié d'opposition armée, entretenant ainsi les amalgames. Les représentants syndicaux participants à ce Colloque ont dénoncé unanimement le terrorisme et les assassinats en Algérie ainsi que les dangers réels que faisait courir l'intégrisme religieux sur les libertés syndicales. Le Colloque a permis de cerner les causes, la logique et les conséquences de cette barbarie que représente l'intégrisme et qui commande une action appropriée fondée sur des objectifs concrets. Pour l'UGTA, une telle action signifie qu'elle place au centre de sa démarche le respect et l'approfondissement des libertés, le développement économique et social et la solidarité internationale. En prenant cette initiative solidaire, l'UGTA a contribué au rassemblement le plus large possible des forces démocratiques, en Algérie et à travers le monde, contre les dangers qui menacent les droits fondamentaux individuels et collectifs.

15La place des femmes

Il existe au sein de l'UGTA une Commission nationale des femmes travailleuses (CNFT) décidée lors des assises d'octobre 2000 et qui a pour objectif de prendre en charge les questions spécifiques à la condition de la femme. La CNFT est composée de 91 membres représentant les travailleuses des 48 wilayas du pays. Mais il serait erroné de croire que par le seul fait de l'existence de la CNFT, la question centrale de l'implication de la femme dans le syndicat soit réglée, loin s'en faut et la preuve la plus éloquente est donnée par le taux dérisoire de participation au dernier Congrès de l'UGTA : huit femmes délégués sur huit cents participants ! Cela donne en tout cas une idée du chemin qui reste à parcourir pour parvenir à faire entendre la voix de celles qui représentent la moitié de la population du pays. La place de la femme dans l'UGTA est indissociable de la condition féminine en Algérie. Bien que sous-représentées encore dans le monde de l'économie, au double plan de leur nombre et de l'exercice de responsabilités, les femmes sont néanmoins de plus en plus actives dans le secteur structurées. Depuis le début des années 70, les activités qualifiées ou hautement qualifiées caractérisent l'emploi féminin. Plus de 53% des femmes ont un niveau secondaire ou supérieur, contre 25 % chez les hommes. Les statistiques du taux de réussite au baccalauréat révèlent que les lauréates sont plus nombreuses que les lauréats. Les femmes constituent 50 % du corps médical, 30% du corps des enseignants universitaires, 45% des effectifs du primaire et du secondaire. Dans les entreprises et le monde des affaires, elles étaient un millier en 1990. Ce chiffre atteint plus de 13000 en 1997. En

revanche, le constat est plus sombre quand on remarquera qu'en 1999, 3 % seulement des femmes actives ont accédé au rang de hauts fonctionnaires de l'Etat et 23,5 % faisaient partie du système judiciaire. Les femmes subissent les aléas du travail et de la société et elles sont désignées comme premières victimes des plans de réformes néo-libérales comme l'indique la présidente de la CNFT, Mme Soumia Salhi qui a déclaré : entreprises publiques, sauver l'emploi et les acquis sociaux menacés par le suicide économique libéral. Les travailleuses sont souvent les premières touchées par les compressions ; elles souffriront plus que les hommes de la disparition du secteur public ; elles sont mises en danger par la précarisation qui se généralise et perdent leur meilleur atout si l'Etat se désengage de l'effort d'éducation généralisée ». Mme Salhi a ajouté : « de plus, l'effondrement programmé de l'industrie publique renvoie au foyer un nombre important de travailleuses qui seront remplacées par des emplois informels plus compatibles, selon les ultra-libéraux, avec le rôle traditionnel de la femme. » Les syndicalistes femmes à travers la CNFT ont décidé de se battre. Elles ont déjà proposé la création et la généralisation au niveau des communes de crèches et de cantines scolaires pour que les obligations familiales ne soient pas " vite déclarées incompatibles avec le travail de la femme ". Elles estiment que l'amélioration du niveau d'activité de la femme doit nécessairement faire partie d'une politique économique globale qui vise l'augmentation de l'auto-emploi féminin et la création de petites et micro-entreprises. S'agissant du statut juridique de la femme dans la société, les syndicalistes femmes qualifient le code de la famille en vigueur de "code d'inégalité". Elles demandent son abrogation et exigent que la loi dans ce domaine devra assurer et garantir la parité entre les deux sexes.

16L UGTA est devenu un partenaire social incontournable

De syndicat unique des travailleurs salariés « partie intégrante du pouvoir » dans les années 70, l'UGTA est devenue un syndicat indépendant des partis politiques et « un partenaire social incontournable ». La Centrale a acquis une prééminence que justifient à la fois sa réelle représentativité dans le monde du travail et le caractère réaliste et constructif de ses propositions. L'UGTA est en rapport direct avec le Gouvernement, au plus haut niveau, lorsque la situation sociale l'exige (dégradation des conditions de vie et de travail des salariés, menace sur leurs emplois, fermeture d'entreprises, tentatives de privatisations sauvages...). Ainsi tout au long de ces dernières années, l'organisation syndicale a réussi à préserver les droits des travailleurs dans les domaines des salaires, de la garantie de leurs droits lorsqu'ils sont en chômage et de la sauvegarde des emplois au sein des entreprises grâce à des négociations bipartites ou tripartites au niveau national, sectoriel ou des entreprises. Dans le contexte d'ouverture économique en direction de l'Union Européenne ou de l'OMC, l'UGTA opte pour le réalisme.

Si elle ne récuse nullement l'idée d'une ouverture, elle souhaite et demande cependant que cette dernière s'effectue de manière graduelle, ordonnée et dans tous les cas, conforme à l'intérêt bien compris des parties. Ce qu'elle récuse cependant, c'est cette absence de lisibilité dans les actions entreprises et ce manque de visibilité dans les programmes de politique économique et social. Sur cette question cruciale, l'UGTA renforce aussi sa position en s'inscrivant dans une logique de convergence avec les organisations patronales représentant les petites et moyennes entreprises, publiques et privées, afin de faire face aux menaces que fait peser une ouverture non préparée, sur les activités et sur les emplois. L'UGTA est au centre des débats qui agitent le pays et les centaines de milliers de travailleurs qu'elle représente ainsi que leurs familles qui sont les premières victimes des mesures économiques et sociales qui affectent directement leurs conditions de vie attendent d'elle qu'elle veille sur leurs intérêts et ceux du pays. Dans ce contexte, elle participe aux conseils d'administration des institutions de protection et de sécurité sociale : Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) Caisse nationale des retraites (CNR) Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), Caisse des congés payés du secteur du bâtiment (CACOBATP), Fonds national de promotion des Suvres sociales (FNPOS) & où ses représentants ont un rôle non négligeable d'orientation stratégique qui encadre les programmes et plans d'action développés par ces institutions. Ce n'est pas toujours facile en raison de la complexité et de l'évolution rapide des réalités du monde qui inspire aux militants syndicaux algériens une plus juste appréciation des rapports en présence, et son leader actuel, Abdelmadjid Sidi Saïd s'efforce avec pragmatisme et ténacité d'exploiter toutes les opportunités au bénéfice des travailleurs. L'UGTA s'engage aujourd'hui dans la voie de la modernisation, soucieuse d'adapter ses objectifs et ses méthodes dans une Algérie aux équilibres macroéconomiques rétablis mais dont l'économie, exception faite du secteur des hydrocarbures, reste chétive et vulnérable. L'option libérale de développement qui s'est imposée dans le pays comme un peu partout dans le monde entraîne des conséquences quant aux démarches stratégiques de l'UGTA qui s'est nettement prononcée contre l'ultra libéralisme et pour une économie sociale de marché.

17L UGTA face aux grands problèmes de l'heure

Dans l'histoire sociale de l'Algérie, l'UGTA tient un rôle et une place surdéterminés par les événements. Cette prééminence de l'UGTA lui permet : - d'établir des rapports réguliers et francs avec le Gouvernement chaque fois que la situation sociale se dégrade et les solutions bloquées, - de dégager, dans le cadre des tripartites, des options ou des ententes avec les partenaires du secteur public et du secteur privé. Longtemps organisée autour d'un modèle de développement qui préservait les équilibres essentiels de la société, l'Algérie est aujourd'hui gravement atteinte par un chômage endémique et affectée tout aussi gravement par des inégalités qui n'ont cessé de se creuser depuis une bonne vingtaine d'années. Des millions de personnes, des enfants et des femmes font face à la pauvreté, à la précarité et à la dégradation de leurs conditions d'existence morale et matérielle.

Le doute et l'incertitude se sont emparés du plus grand nombre, suscités surtout par l'incapacité à enrayer la déferlante du chômage. Les issues sont trouvées dans le secteur informel ou, quand cela s'avère possible, le départ vers des cieux plus cléments d'une émigration, jamais voulue mais acceptée comme option transitoire ou définitive d'une vie individuelle et familiale devenue insupportable. Dans le contexte de l'insertion de l'économie algérienne dans l'économie mondiale dans le cadre, notamment, des accords d'association avec l'Union Européenne et de l'adhésion à l'OMC, l'UGTA souhaite que le gouvernement donne de nouveaux incitants pour la reprise économique, pour la création de milliers de nouveaux emplois et pour un passage rapide à une société de connaissance afin de maintenir la prospérité dans une société inscrite dans un environnement mondialisé. L'UGTA demande aussi que les programmes incluent les questions portant sur la corruption qui est de notoriété publique, la perte de l'influence des couches moyennes dans le processus de décision, les reculs dans la protection sociale et sanitaire, l'échec du système éducatif et la remontée au premier plan des questions identitaires.

La grande grève initiée par l'UGTA les 25 et 26 mars 2003 a connu une adhésion de la quasi totalité des travailleurs. Ce taux d'adhésion extraordinairement élevé a prouvé aux pouvoirs publics et à tous les autres partenaires le bien fondé des positions défendues par l'UGTA dans les domaines économique et social. C'était aussi pour rappeler aux gestionnaires du pays que la voix des syndicats est dorénavant incontournable en ce qui concerne les grandes décisions nationales.

18L UGTA et les privatisations

Au nombre des questions et des débats majeurs qui agitent depuis des années la scène économique et sociale du pays figurent en bonne place les tentatives de mise en place d'un plan de privatisation des entreprises. Sur ce sujet extrêmement sensible en ce qu'il met en jeu des intérêts colossaux et qu'il entraîne d'inévitables impacts sur la vie sociale et professionnelle de milliers de travailleurs, l'UGTA refuse d'être guidée par des a priori ou d'être otage de principes doctrinaux. Elle a procédé à ses propres évaluations et situé les véritables enjeux. Elle considère que les projets de privatisation tels qu'ils sont brandis çà et là depuis maintenant quelques années sont fondés sur des approches idéologiques sans lien aucun avec les réalités algériennes et qui visent à mettre sous une quasi tutelle l'ensemble de l'économie nationale. L'UGTA a porté un jugement qui ne s'oppose pas aux privatisations des entreprises non viables, prône un partenariat qui préserve l'outil de travail et l'emploi partagé de plein droit à la négociation du volet social des entreprises appelées à être dissoutes ou contraintes à une compression de personnels. Concernant la déréglementation et les privatisations, il faut dire clairement que les expériences des pays industrialisés tels que la Grande Bretagne, la Nouvelle Zélande ou l'Argentine sont suffisamment éloquents pour inciter nos gouvernants à prendre les précautions d'usage avant de se livrer tête baissée dans des processus incontrôlables sous prétexte qu'il s'agit de restructurer notre économie. Ainsi les pays évoqués ci-dessus sont allés tellement loin qu'ils doivent commencer à rebrousser chemin devant l'ampleur des conséquences de leurs politiques débridées sur leurs populations.

19L UGTA et la mondialisation

Rapporté à l'Algérie, le thème de la mondialisation a été au centre du débat dans les structures de l'UGTA qui a oeuvré, il faut le dire, plus que toute autre acteur socio-économique, à expliquer et à sensibiliser le monde du travail sur la nature et l'impact de la mondialisation. C'est une réflexion collective qui s'impose comme un impératif au sein du mouvement syndical algérien et l'UGTA est convaincue que c'est dorénavant dans ce contexte que son action de défense économique et sociale de ses membres devra dorénavant se développer. La Centrale syndicale a organisé de nombreuses rencontres dont le but est de comprendre les mécanismes de fonctionnement de ce phénomène et de mettre en alerte les travailleurs sur les effets pervers sur la société. L'UGTA a opté pour une démarche

pragmatique en s'efforçant de situer son action en tenant compte de cette nouvelle réalité, de rechercher les convergences indispensables à l'échelle du mouvement syndical international afin de contribuer à la construction d'une mondialisation plus équitable et plus humaine. L'UGTA, de ce point de vue, s'est nourrie de l'expérience du mouvement de libération nationale. C'est une organisation ouverte sur le monde africain, arabe, européen et nord-américain. Elle a prolongé et renforcé les liens et les échanges de coopération et de solidarité avec les centrales syndicales amies et avec les rassemblements syndicaux internationaux et régionaux qui reconnaissent toujours en elle cet instrument forgé durant la guerre de libération et qui a joué un rôle éminent dans la lutte émancipatrice. L'UGTA, comme la plupart des organisations syndicales africaines et arabes, résiste du mieux qu'elle peut au règne du laisser-faire généralisé inspiré par la philosophie néo-libérale.

Les droits des travailleurs, leurs emplois, leurs conditions de travail et leur protection sociale sont gravement menacés par les manifestations actuelles de la mondialisation. L'Algérie qui vit depuis maintenant plus d'une décennie, une crise économique et sociale tente d'en atténuer les effets en décidant d'établir des rapports structurés avec l'Union Européenne et d'engager les négociations d'adhésion à l'OMC. Par certains aspects il s'agit là d'un exemple type de manifestation de ce processus de mondialisation. La dimension économique domine le débat sur la mondialisation aujourd'hui. L'UGTA ne désire pas que cela se fasse au détriment des autres dimensions. Car l'actualité montre presque quotidiennement l'importance d'autres aspects tout aussi déterminants comme, par exemple, la demande croissante de normes sociales fondamentales dans les échanges internationaux ou la montée en puissance des exigences démocratiques. Pour l'UGTA, ainsi d'ailleurs que pour l'ensemble du mouvement syndical international, le débat ne saurait se restreindre aux seules questions économiques.

Avec la mondialisation, c'est la conception et la conduite même de la politique et sociale qui devra être redéfinie face à des changements qui ne peuvent plus être analysés comme relevant simplement d'un « environnement extérieur ».

L'UGTA invite donc au débat et à des positionnements sur les enjeux politiques fondamentaux sur le sens que le mouvement syndical algérien, maghrébin, africain, arabe et international entend donner par son action à l'évolution du monde. C'est maintenant où jamais qu'il faut agir. Tandis que les perspectives de l'économie mondiale suscitent partout des craintes et rappellent constamment les effets des cycles économiques sur la vie concrète de millions de personnes, les organisations syndicales revendiquent des politiques audacieuses et des institutions représentatives qui enracinent les valeurs de justice sociale et de démocratie partout dans le monde et singulièrement dans les pays du Sud.

20 L'UGTA et les Institutions internationales : FMI, Banque Mondiale, OMC

Au cours des années 80 et 90, la grande fragilité des économies africaines a amené les organisations internationales à mettre sur pied des programmes d'ajustement structurel ambitieux dont l'ampleur variait d'un pays à l'autre mais qui généralement prévoyaient une réduction de la taille du secteur public, une libéralisation des marchés et une ouverture des pays au commerce international. Un tel processus ne pouvait pas s'opérer sans heurts. L'ouverture des marchés à une plus grande concurrence a entraîné la fermeture de nombreuses entreprises, notamment des entreprises manufacturières qui avaient bénéficié d'une certaine protection. Les prêts consentis par les organismes internationaux n'ont pas produit les effets escomptés. Les autorités gouvernementales qui devaient les utiliser pour redresser l'économie nationale, ont surtout privilégié le financement des dépenses de fonctionnement courantes, sous les pressions sociales et politiques. Par ailleurs les filets de sécurité prévus pour venir en aide aux populations sous ajustement qui étaient conçus comme des dispositifs transitoires, n'ont pu être convenablement appliqués devant l'ampleur et la durée de la récession. Dans le cas de l'Algérie, l'UGTA a toujours soutenu l'idée que l'ajustement structurel devrait surtout privilégier l'investissement national productif et non viser seulement l'équilibre de la balance des paiements. Il faut substituer l'ajustement par l'investissement à l'ajustement par contraction qui, tout le monde le sait maintenant, a démontré ses limites et entraîné des effets désastreux. Sur le plan international, l'UGTA adhère à l'option prise par la CISP pour qui la Banque Mondiale devrait aller au-delà de son soutien de principe aux droits fondamentaux des travailleurs (ou « normes fondamentales du travail ») et qu'elle prenne des mesures sérieuses pour respecter et soutenir ces normes dans ses activités quotidiennes. L'UGTA craint que la BM n'hésite à appliquer les réformes suggérées, laissant ainsi un large fossé entre son appui international aux normes fondamentales du travail et ses activités quotidiennes à l'échelon des pays, lesquelles savent souvent les droits des travailleurs et des syndicats. L'UGTA est d'accord avec la CISP lorsqu'elle déclare que « la seule façon d'empêcher la BM de saper les droits des travailleurs et travailleuses passe par son engagement à assurer que tous les conseils

de politique donnés par la Banque à l'échelon des pays et ses conditions de prêt soient en harmonie avec les normes fondamentales du travail et d'autres conventions de l'OIT ratifiées par le pays concerné ».

21 Les figures de proue l'UGTA

Toute une constellation de militants et dirigeants ont marqué l'histoire du mouvement syndical algérien. Avec abnégation et patriotisme, ils ont fait avancer les questions sociales dans la voie du progrès et contribué à la réussite des grandes causes nationales. L'UGTA s'enorgueillit d'avoir porté en son sein d'éminentes personnalités qui, par leur parcours, leur audace et leur héroïsme, hantent toujours la mémoire collective de l'organisation

22 Aïssat Idir, Martyr de la Révolution

Le premier Secrétaire Général de l'UGTA est né à Djemaà-N essaridj, le 11 juin 1915. Après des études primaires, suite à un concours, il bénéficia d'une bourse qui lui permit d'étudier à Tizi-Ouzou. Non reçu à la suite d'une circonstance malheureuse au concours de l'École Normale des instituteurs, il décide alors de se rendre en Tunisie où réside la famille de son oncle. Idir y reprit ses études et prépara l'entrée à l'Université afin de suivre des cours de droit et de sciences économiques. Appelé à faire son service militaire en Tunisie, il le termine avec le grade de sergent. Rentré en Algérie, il participe avec succès au concours organisé pour le recrutement de personnels aux ateliers industriels de l'Air (AIA) à Cap Matifou (Bordj-El-Bahri). Mobilisé durant la deuxième guerre mondiale, Aïssat Idir eut la chance de rester en Tunisie. Démobilisé avec le grade de sergent-chef, il reprend ses activités professionnelles à l'AIA. Ses capacités de travail et son sérieux, hautement appréciés par les responsables de l'AIA, où il passera dix années de sa vie, lui valent une promotion au poste de cadre supérieur à la comptabilité. Il est chargé du contrôle des filiales de l'entreprise situées aussi bien en Algérie qu'en Tunisie, une circonstance qui favorisera, plus tard, ses rencontres avec les syndicalistes tunisiens. Les événements de mai 1945, les succès remportés par les nationalistes aux élections, l'audience plus grande du PPA / MTL, inquiètent les autorités coloniales. La sollicitude d'Idir pour ses coreligionnaires dérange beaucoup. Une grève dans l'entreprise servira de prétexte pour le licencier. Recruté comme chef de service à la CACOBATP grâce à la solidarité syndicale, Aïssat adhère au syndicat CGT de son entreprise. Il s'intéresse au fonctionnement de l'organisation, à la dialectique utilisée par les responsables, à l'intérêt accordé aux revendications notamment celles intéressant les plus démunis. Aïssat fut appelé par le comité de rédaction à collaborer, durant les années 1946-47, à la « Nation Algérienne », journal clandestin du PPA qui lui confiera la rubrique « le Proletariat Algérien » dans « l'Algérie Libre ». Au cours de la crise intérieure du mouvement nationaliste, il était opposé à la scission qui brisait l'unité du parti. D'une grande rigueur morale, logique avec son passé politique, il entra directement dans le combat initié par le FLN. Il était alors âgé de 38 ans. Le but que s'étaient fixé Aïssat Idir et ses compagnons depuis une dizaine d'années se réalisait. Il a rendu possible, avec la création de l'UGTA, l'émergence de militants qui contribueront à la libération de la patrie, mais également après l'indépendance, à la construction d'une société plus solidaire et mise sur la voie de la croissance et de la prospérité. Aïssat tenait à être au courant de tout, suivait le courrier, la rédaction des tracts, les circulaires, les préparatifs et démarches qu'imposait la sortie du journal l'Ouvrier Algérien, le logo de l'UGTA, la commande des cartes d'adhérents, du timbre syndical, de son prix, des correspondances adressées à la CISL. Des grèves patriotiques affichaient clairement le soutien de l'UGTA à la lutte engagée par le Front depuis le 1er novembre. La répression frappa brutalement la direction de la Centrale le 24 mai 1956. Ce sont tous les membres du secrétariat national dont Aïssat Idir, au total une quarantaine de dirigeants qui iront rejoindre les camps de concentration d'Algérie, pour de longues années. Ce coup dur ne découragera nullement les équipes qui prendront la suite, après le 24 mai 1956. Avec la répression eut lieu une véritable chasse aux militants ; cela contraignit l'organisation à une totale clandestinité avant de fondre dans le FLN. Le premier numéro de l'Ouvrier Algérien sort de l'imprimerie du quartier Nelson, près du cinéma Majestic (aujourd'hui Atlas). Malgré les saisies de l'administration française, il sera tiré et distribué 13 numéros, non seulement en Algérie mais également à l'étranger. Dès le 25 mai, une nouvelle direction est mise en place. Elle est démantelée, le 30 juin après la destruction du siège provoquée par une bombe au plastic. Lorsque l'UGTA, forcée, cesse son activité sur le sol national et installe une délégation en Tunisie, cinq secrétariats s'étaient succédés. Le congrès de la Soummam, organisé le 20 août 1956, a permis la création de structures pour l'ALN, le CNRA et le CCE. Aïssat Idir sera désigné sous un nom d'emprunt au CNRA, comme membre titulaire et Baïssa Attalah, membre du secrétariat figure comme suppléant. Les membres du CCE durant l'automne, examinent la possibilité de faire évader Aïssat du camp de Bossuet. Sa présence, dans les rangs de la révolution et à la tête de l'UGTA, se révélait indispensable depuis l'admission de l'UGTA à la Confédération

Internationale des Syndicats Libres, siégeant à Bruxelles. La bataille d'Alger entraîne de nombreuses arrestations et la disparition de plusieurs milliers d'Algériens. Le projet d'évasion est suspendu. Les interrogatoires, pratiqués par les parachutistes du général Massu, leur laissent croire que Aïssat est membre du CCE. Ils envoient à Bossuet des policiers qui, après un interrogatoire à la DST d'Oran, conduisent Aïssat à Alger pour le remettre à une unité de paras commandée par le colonel Bigeard. Aïssat est de nouveau reconduit à Bossuet en août 1957. La nouvelle annonçant les manifestations du 13 mai 1958 avait jeté un froid au camp de Bossuet. Quelques jours plus tard, Aïssat est convoqué par la direction du camp avec toutes ses affaires et mis sous mandat de dépôt à Serkadji. Le GPRA et la délégation extérieure de l'UGTA à Tunis, la CISL à Bruxelles, lui constituent des avocats pour le défendre. Aïssat, dans sa déclaration au tribunal revendiquera l'appartenance au syndicalisme libre. À aucun moment, au cours du procès qui prononcera son acquittement, Aïssat ne fut interrogé sur son appartenance au CNRA. Tandis que Abdelkader Alla écope de 3 ans de prison, Nouredine Skander 2 ans, Cheikh Mustapha acquitté ainsi que Merrakchi et Sahnoun. Aïssat Idir bien qu'acquitté, est attendu à la sortie de Serkadji, par deux gendarmes qui, sur ordre du colonel Godard, lui passent les menottes et le conduisent au centre de tortures de Birtraria où, durant la bataille d'Alger, les « bleus » opéraient. Après quatre jours de tortures, Aïssat est transféré à l'hôpital militaire Maillot pour « cause de brûlures graves » provoquées soi-disant par une cigarette qui aurait mis le feu à la paille du leader syndicaliste, lui qui n'a jamais fumé. La CISL tente d'obtenir le transfert de Aïssat Idir dans un centre spécialisé pour brûlures, en Suisse : refus catégorique de Delouvrier représentant du gouvernement français en Algérie. Après d'atroces souffrances Aïssat Idir décédera à l'hôpital Maillot le 27 juillet 1959. La disparition tragique de Aïssat Idir provoquera une vague de protestation sans précédent à travers le monde. D'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique des voix s'élèvent pour dénoncer ce crime. Les journaux du monde entier manifestent leur solidarité avec le mouvement de libération de l'UGTA et à la famille du Chahid. Jamais sans doute, le gouvernement français n'avait été ébranlé de la sorte.

23 Abdelhak Benhamouda, Martyr de la République

Né à Constantine, prestigieuse cité d'histoire et de culture et haut lieu de la résistance, Abdelhak Benhamouda est issu d'une famille modeste, attachée aux valeurs profondes de son pays que ses proches, et particulièrement son père qui était imam, lui ont inculquées. Opiniâtre et travailleur acharné, A. Benhamouda a entamé une carrière d'enseignant dans laquelle il a rapidement évolué pour devenir directeur d'école dans les débuts des années 80. Il a très tôt ressenti les ravages occasionnés par l'injustice, les passe-droits et les pratiques néfastes d'une administration locale tatillonne, bureaucratique et inefficace. Désireux de s'impliquer concrètement dans la vie sociale, il s'est tourné tout naturellement vers l'action syndicale qui lui offrait la possibilité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail de ses compatriotes. Affilié à la puissante Fédération de l'éducation, il montra des qualités de leader respecté des ses camarades et porté au dialogue et à la négociation. Il gravit rapidement les échelons de l'organisation syndicale pour en devenir en juillet 1990 le Secrétaire général. A. Benhamouda est arrivé à la tête de l'UGTA dans un contexte de crise économique, de changements qualitatifs profonds qui touchèrent toutes les sphères d'activité du pays. Il s'est fortement impliqué dans la défense des fondements républicains de l'État, aux prises à partir de 1991, avec la menace de stabilisatrice du mouvement islamiste. L'Algérie était meurtrie par les massacres perpétrés par les groupes terroristes et il fallait beaucoup de courage, face à ce danger, pour affirmer haut et fort la nécessité de maintenir le cap sur la démocratisation du pays. Ce fut le défi lancé par A. Benhamouda pour faire face à la montée du péril intégriste. On l'accusa bien à tort d'avoir fait de l'UGTA un instrument politique ; il s'en défendait toujours en affirmant qu'il avait comme conviction et comme but la sauvegarde de l'avenir de l'Algérie. Il imprima dans le même temps à la Centrale syndicale une stratégie de lutte revendicative rendue d'autant plus nécessaire que les pouvoirs publics se préparaient à conclure au milieu des années 90, les fameux accords d'ajustement structurel avec le FMI. En tenant fermement les commandes de l'organisation, Benhamouda a incontestablement redonné du souffle au syndicalisme algérien dont il voulait consacrer l'indépendance par rapport à tous les pouvoirs. Lorsque les circonstances l'exigeaient, A. Benhamouda adoptait un ton tranchant et sans réplique qui traduisait surtout la puissance de son charisme et de ses convictions. Il considérait non sans raison que l'UGTA était la seule force organisée après l'armée et il a démontré que cette organisation pouvait réagir avec force et qu'elle pouvait administrer la preuve de sa puissance et de sa détermination pour protéger la situation sociale des travailleurs. Sa mort brutale a été ressentie comme une immense perte non seulement pour le mouvement syndical algérien mais également par l'ensemble du mouvement syndical international qui lui a rendu un hommage unanime et à la mesure de ses immenses qualités humaines et du courage dont il a fait

preuve durant sa courte existence. A. Benhamouda a rejoint les rangs des milliers de martyrs de la démocratie : syndicalistes, enseignants, journalistes, militants de partis politiques ou simples citoyens aspirant à vivre libres, dans un pays ouvert sur le monde.

24 Sidi Saïd, le rassembleur généreux au gouvernail de l'UGTA

Issu du pays profond, à Ain El Hammam, au cSur des montagnes de Kabylie, Abdelmadjid Sidi Saïd, s'il refuse d'endosser l'habit du charisme et de la notoriété, a depuis de la disparition de Benhamouda, repris l'héritage lourd et glorieux de l'organisation. Sa vie à première vue peut sembler parfaitement connue. Mais ce n'est là qu'une apparence.

Il ne suffit pas, en effet, comme on le croit trop fréquemment, d'évoquer à son propos le décor d'Alger et de la Centrale de la Place du Premier Mai pour que tout soit dit. Les lumières factices de la ville et cette citadinité quelque peu défraîchie ont souvent moins éclairé Sidi Saïd qu'elles ne l'ont caché. Du reste pour lui Alger et ses nombreuses administrations où se déroule l'essentiel de ses activités ne sont qu'un décor de scène dont il se serait passé volontiers. Au delà de ses convictions et de son sincère engagement, ce qui l'intéresse dans l'action et dans la pensée c'est l'homme, l'être profond et vrai, qu'il soit du Maghreb, d'Afrique ou d'ailleurs, confronté à l'âpreté des situations que les avatars de la vie lui impose. Sidi Saïd prend le gouvernail de l'UGTA dans un contexte de forte dégradation de la situation socioéconomique qui dure depuis les années 80. Il imprime à l'UGTA un rythme, une stratégie et un plan d'action axés, d'une part, sur la lutte contre l'islamisme politique qui est le danger par excellence des libertés syndicales et, d'autre part, contre l'irresponsabilité et le caractère dévastateur de certaines conceptions et politiques de gestion économique et sociale du pays. Sur le plan syndical, Sidi Saïd explique pour clarifier et orienter les débats mais aussi pour maintenir en éveil la vigilance et la mobilisation des travailleurs.

On le connaît souple, accommodant dans ses relations interpersonnelles mais on sait qu'il devient intransigeant lorsqu'il s'agit de défendre les positions de principes de l'UGTA ou de soutenir de justes revendications. C'est un homme de souvenir et de fidélité qu'il garde intacte à l'égard de ses prestigieux devanciers qu'il évoque et invoque souvent parce qu'ils sont pour lui de solides repères qui éclairent souvent les chemins de lutte pour une société plus juste et plus solidaire. Deux domaines lui tiennent particulièrement à cœur et qui portent durablement sa marque, celui des conflits sociaux et celui des relations internationales. Pour qui a vécu à Alger, se rappellera cette période d'interminables conflits et d'innombrables grèves et imaginera l'action débordante et l'effort exténuant auxquels se livrait Sidi Saïd, responsable, à l'époque, des négociations et des conflits sociaux, fonction non attractive mais qu'il assumait avec intégrité et enthousiasme. Il pouvait dans le même temps être au milieu de travailleurs en colère, dont il maintenait la mobilisation tout en réfrénant leur trop plein d'ardeur, et se retrouver tout à fait à l'aise, face à ses interlocuteurs gouvernementaux, muni de ses dossiers « blindés », chiffrés et aussi bien argumentés que ceux préparés par de sérieux et impavides hauts fonctionnaires. Sidi Saïd est sans conteste un rassembleur d'espoirs. Mais ceux qui le connaissent savent qu'il ne se fait pas trop d'illusions sur les options économiques mises au goût du jour. Sur ce sujet, probablement le plus sensible et le plus complexe de sa vie de syndicaliste, il sait que le combat est toujours à recommencer, qu'il faut éviter de baisser la garde, que l'issue est parfois incertaine car rien n'est jamais acquis. Pour autant, il agit en homme de conviction, sûr de la justesse de sa cause car elle est partagée par des millions de travailleurs en Algérie et ailleurs dans le monde. Il n'esquive aucune question et c'est avec de grandes qualités de communicateur qu'il expose ses arguments et sa vision sur les réformes économiques, sur le secteur public, sur le patrimoine collectif que tout un peuple a édifié tout au long de ces quarante dernières années, sur les dangers encore actuels du terrorisme et de l'intégrisme et sur bien d'autres sujets. Mais au delà des devoirs de sa charge et des urgences du pays, sa vie est, un mélange intime de militance et de générosité. Que l'on pense à ce qu'il a dépensé en énergie dans les catastrophes naturelles qu'a connues le pays. Il se fait le plaideur, le leveur de fonds, le solliciteur auprès de ceux et celles ici et ailleurs qui peuvent venir en aide à ceux qui souffrent.

Fondamentalement c'est un personnage d'une sensibilité extrême ; sensible à la misère et à la souffrance des autres, il est quotidiennement à l'écoute des inquiétudes et des doléances de beaucoup qu'il s'efforce d'atténuer par un mot de réconfort, par un encouragement bourru ou en faisant jouer à son tour ses dons de persuasion auprès de son riche réseau de solidarité et d'amitiés. Sidi Saïd a participé activement aux décisions majeures de la Centrale et a assumé les ruptures salutaires. Il a toujours présent en mémoire les fameuses journées du 8ème Congrès à l'issue duquel l'organisation fut définitivement arrachée aux forces de gravitation partisanses. Il a été de ceux qui ont toujours plaidé en faveur de l'autonomie totale de l'UGTA d'abord par penchant naturel de celui qui a connu tout jeune les pratiques démocratiques des djemââ des villages de Kabylie et aussi parce que sa grande expérience internationale

Il a familiarisé à cette culture démocratique qui est maintenant l'apanage de toutes les grandes organisations syndicales dans le monde. Son parcours syndical et son tempérament le portent à se déclarer nettement contre l'intégrisme. Non par bravade ou pour être au go?t du jour mais parce qu'il a vécu un Islam paisible et ouvert de la campagne algérienne, imprégné de tolérance, de générosité et de profonde et permanente solidarité avec ceux qui souffrent sous le poids de toutes les misères. Sans haine ni colère mais de manière réfléchie et sensée, il considère que dans le monde obscur et infécond de l'intégrisme, de tous les intégrismes, il n'y a pas de place au dialogue, pas de place pour la pensée créatrice, pas de place pour l'émancipation des femmes, pas de place pour l'action revendicative et par conséquent pas de place pour le syndicalisme. C'est pourquoi, il veut faire partager par le plus grand nombre, et d'abord par les siens, c'est à dire les militants de l'UGTA, sa vision d'une société tolérante, ouverte à la liberté de penser et à la liberté de parole. Il ambitionne pour l'UGTA de contribuer à bâtir un monde fondamentalement différent sinon opposé au carcan que voudraient imposer les forces rétrogrades. Il assume aujourd'hui lucidement le destin d'une organisation syndicale, face aux difficultés économiques et sociales mais aussi face aux dangers qui menacent toujours le lent et fragile processus démocratique apparu depuis le début des années 90. Si l'UGTA a gagné en considération auprès des organisations syndicales de l'Europe, des Amériques, du monde arabe et d'Afrique, ainsi qu'au sein des organisations continentales et régionales, elle le doit bien sûr à son parcours historique et à ses positions, mais elle le doit certainement à l'intense activité de son leader qui a réussi. Grâce à sa personnalité et à son entregent, à établir de solides amitiés au niveau international dont il connaît personnellement les dirigeants de la plupart des grandes centrales syndicales à travers le monde. Il ne s'épargne aucune peine pour rester fidèle aux valeurs de ses prestigieux prédécesseurs qui ont mené de courtes mais tumultueuses existences toutes vouées au service de la classe des opprimés. Sans être dupe ni de la vanité ni du caractère éphémère des choses, il aspire surtout à une vie conviviale et simple, empreinte de dignité et de solidarité qui sont les marques de son Algérie réconciliée avec ses valeurs ancestrales, fière de ses identités et prête à accompagner les évolutions positives du monde.

25 Conclusion

Sur la scène algérienne dont on mesure aisément les difficultés et les complexités, l'UGTA reste l'organisation qui a su conserver la clarté de ses options, sa capacité mobilisatrice et son pouvoir de proposition. Au fil des années et sur la foi de ses accomplissements, l'UGTA a fini par se débarrasser de l'image d'une centrale revêche et inféodée ; son actuel Secrétaire général n'y est pas étranger à cette mue, attendue et salutaire. Aujourd'hui sortie quelque peu épuisée mais victorieuse et aguerrie d'une période de plus de dix années de lutte sur tous les fronts, l'UGTA est devenue, selon les observateurs avertis, une organisation résolument engagée dans une action syndicale moderne, pragmatique et progressiste. Elle s'efforce d'être à l'écoute de sa base pour fixer ses objectifs et adapter et moderniser ses méthodes au développement réel de l'économie mondiale tout en faisant face au néolibéralisme et à ses effets antisociaux. Elle le fait de façon pragmatique mais avec détermination car elle mesure le phénomène dans toute son ampleur. Sachant très bien qu'elle ne peut pas se contenter d'un statu quo, l'UGTA continue de livrer le combat qui permet que soient préservées les dimensions essentielles qui marquent une société : le patrimoine public et la justice sociale. Elle revendique partout et à tous les niveaux la prise en considération de la dimension sociale, que ce soit dans les politiques développées au niveau national ou dans les grandes négociations avec des institutions régionales et internationales du type Union Européenne ou OMC. Dans cette optique l'UGTA milite pour la concertation sociale chaque fois que cela est possible, tout en étant consciente des limites de ces dialogues. Aussi exerce-t-elle un rapport de force dès lors que l'intérêt des travailleurs l'exige. Par pragmatisme, la Centrale privilégie les démarches qui visent à amoindrir les effets destructeurs de certaines politiques en proposant des alternatives au bénéfice des travailleurs et travailleuses algériens.

Pour les militants syndicaux de l'UGTA, le parcours historique de leur organisation et l'expérience des quinze dernières années les renforcent dans cette certitude que les lois du marché ne sont nullement une finalité et que seule la solidarité humaine est, pour les travailleurs, l'ultime mesure du progrès de leur société.